

plus tôt que le 31 août 1998. La contrainte *La fin pas plus tard le* dispose d'une certaine flexibilité, étant donné que le travail peut se terminer avant cette date, mais il ne faut pas qu'il se termine après. À la Figure 2-8, la contrainte *La fin pas plus tard le* que le 31 août 1998 a été appliquée à la tâche *Retouche et nettoyage*. La fin de la tâche est prévue pour le 14 août 1998.

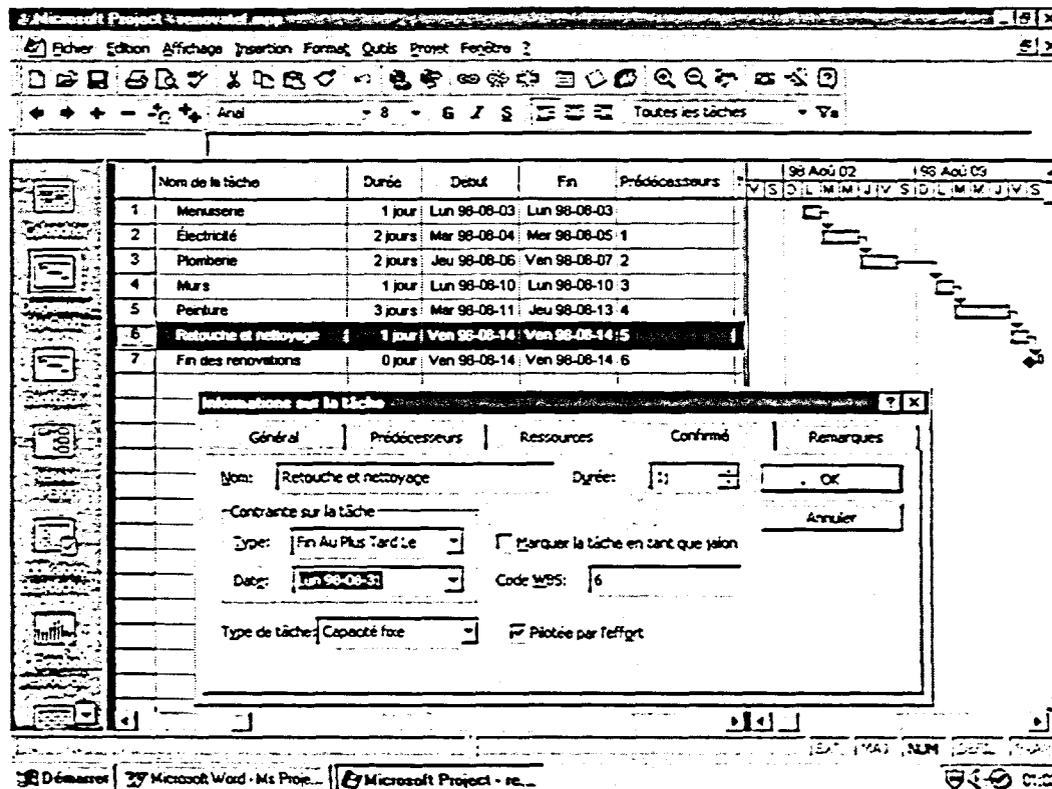


Figure 2-8 : Utilisation de la contrainte *La fin pas plus tard le*

Les contraintes inflexibles peuvent influencer sur les capacités de recalcul de Microsoft Project. Par exemple, si la contrainte *Doit finir le* 31 août 1998 est appliquée à la tâche *Retouche et nettoyage*, la date de fin prévue changera pour le 31 août 1998. Ceci aura pour effet d'introduire un intervalle entre les tâches *Peinture* et *Retouche et nettoyage*, comme le montre la Figure 2-9. Il faut donc être très attentif quand on affecte des contraintes afin de ne pas causer de conflits entre les tâches ou de ne pas introduire un grand écart entre les tâches. De plus, tout changement apporté à l'échéancier exigera un recalcul à la main de toutes les contraintes de tâche.